Image not found or type unknown

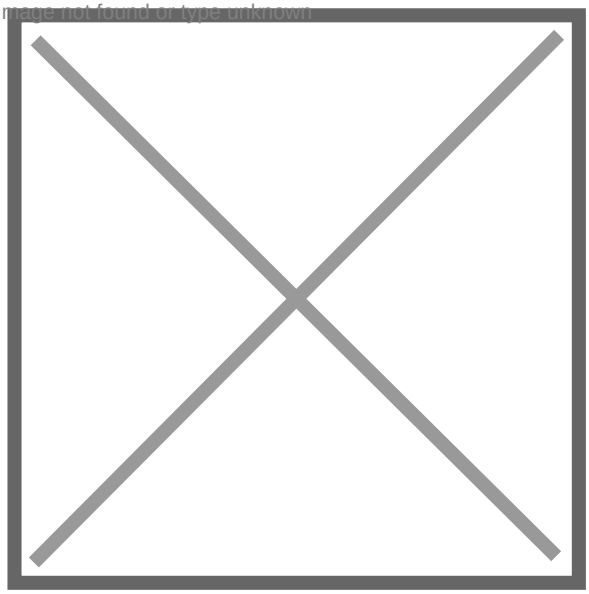

Abus , harcélement ou non

Par **rocc**, le **26/02/2010** à **12:55**

Bonjour, hier j'ai frolé un avertissement ou une mise à pieds pour ceci :

erreur sur un rouleau d'étiquette (ingrédients, dates) qui sont collé sur des cartons de viande.

L'ordi a bugué , sur l'écran un mot était inscrit correctement , mais une fois l'impression lancé , il manquait 2 lettres.

L'étiquette "type" est créé par le service r&d, puis nous on doit imprimé ces étiquettes pour les mettre sur les cartons .

Le service r&d est à 15m du pc qu'on utilise mais au lieu de se déplacer por voir si c'est ok sur notre pc , il se contente de transférer par réseau l'étiquette "type" .
En principe on a juste qu'à modifier les dates de prod et date limite de conso .
Pour revenir au problèmes ,c'est la partie ingrédient (liste) de l'étiquette qui a merdé .

On me dit que j'aurais du tout lire l'étiquette avant de valider la feuille de validation étiquette (feuille de controle) .

Certaines étiquettes sont en grec , imaginez un peu pour controler les sigles et accents de cette langue !!!
les étiquettes varient de 50 mots + codes barres à plus de 300 mots avec codes barres mulilangues (esp, néerlandais, flamand, uk, danois etc...).

On a pas de formation pour ces langues mais on a sur un document une étquette "type" pour comparer celle qu'on imprime .

On m'a carrément dit qu'on ne soupçonnait de l'avoir fair exprés pour envoyer un produit non

conforme au client .

Le jour où ça s'est produit, mon chef a regardé mes étiquettes et n'a rien décelé , je leur ai dit mais ils s'en foutent .

De plus on dit qu'un fois j'ai pris une pause café bien trop tôt , malgré que j'ai justifié que cela ne ralentissait pas la chaine de production, car même avec 10min d'absence , je peux rattrapper mon travail .

On me dit qu'aller au café 1hr 15 min après mon arrivé , c'est pas logique et c'est pas normal .

Y en a qui le font , ça passe , moi non .

Du coup le responsable du site a demandé à mon chef d'équipe de me pister, que mon chef doit de me dire quand aller au café ou manger.
je suis fliqué donc .

J'ai des collégues qui prennent 2 à 3 pauses café + pause mangé longggguuee et les chefs etc... ne voient rien ou ferment les yeux .

Moi je me contente que d'une pause café et 1 pause mangé. et on me piste !!!

Je suis en atelier de découpe et conditionnement de volaille .

J'ai des collégues qui ont fait des erreurs d'étiquettes colis (oubli de les mettre ou fausses) et n'ont jamais été appelé au bureau .

merci

Par **lamouise**, le **27/02/2010** à **15:28**

bonjour!
dans tout ces cas d abus de ton chef ou supperieur
n oublie pas qu il y a des lois et q un employeur ne peut pas faire ce qu il veut!!
des lettres de reprimandes envoyé sans recommandé n ont aucune valeur juridique!
si tu a des soucis renseigne toi et prend rdv avec des conseillé en droit du travail ou appelle l inspection du travail
courage!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés